

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	34 (1962)
<b>Heft:</b>	2: Aménagement du territoire
<b>Artikel:</b>	Rénovation urbaine
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125263">https://doi.org/10.5169/seals-125263</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Rénovation urbaine

Rapport sur le cycle d'études qui a eu lieu du 5 au 7 juin 1961 à Genève, organisé par le Comité de l'Habitat de la Commission économique pour l'Europe.

18

## Rénovation urbaine

Ce terme, d'origine anglo-saxonne, exprime une notion qui intègre et dépasse celle d'urbanisme. Plus réaliste que cette dernière, elle permet de prendre pour point de départ les ensembles urbains dans leur état actuel, tels que les circonstances historiques nous les ont livrés:

noyaux anciens,  
croissances résultant de la première révolution industrielle,  
développement des transports et communications,  
destructions de guerre,  
réalisations urbanistiques de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.  
vieillissement et décrépitude consécutifs à l'évolution sociale et économique (taudis),  
nouvelle expansion due à la deuxième révolution industrielle,  
inflation des prix des terrains, etc.

La ville se présente désormais comme un tout: passé, présent, avenir et comme une zone géographique, liée à une région qui la prolonge et la détermine à la fois.

Ce que l'urbanisme n'a pu réaliser que partiellement, faute de moyens appropriés, en ne s'attaquant qu'à des parties nouvelles, lui offrant le champ libre dont il a besoin pour appliquer ses principes, la rénovation urbaine se propose de le compléter en élargissant son action à partir des centres urbains existants.

Pour cela, il lui faut ajouter aux notions d'organisation de l'espace propres à l'urbanisme, tel que nous le connaissons, celles de conservation, de restauration et de réaménagement<sup>1</sup>.

Cet élargissement conscient nécessite l'intégration d'une série de moyens juridiques et économiques, en passant par l'enquête sociologique, l'inventaire immobilier, l'établissement de normes comparatives et allant jusqu'à la planification des opérations de réalisation.

Ainsi, l'urbanisme se trouve dépassé et placé dans une perspective qui est une véritable politique urbaine.

Bien entendu, une telle conception n'a théoriquement rien de nouveau. Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience qui entraîne l'élaboration de toute une méthodologie, la prise en charge de tels problèmes par des organismes de plus en plus complexes et centralisés, coordonnant des actions de plus en plus spécialisées.

Parallèlement, la similitude des conditions particulières permet la confrontation des expériences et des compétences, à des échelons toujours plus élevés, concentrant

et diffusant des informations utiles à des milieux toujours plus étendus<sup>2</sup>.

Conformément à une décision du Comité de l'Habitat de la Commission économique pour l'Europe, un cycle d'études sur la rénovation urbaine a eu lieu à Genève, du 5 au 7 juin 1961.

Les participants suivants étaient représentés:

Pays: Belgique, Danemark, USA, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Ukraine, Royaume-Uni, Suède, Tchécoslovaquie, URSS, Yougoslavie, Israël.

Institutions internationales: Organisation internationale du travail (OIT), Organisation mondiale de la santé (OMS).

Organisations non gouvernementales: Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Fédération internationale de l'habitation et de l'urbanisme (FIHU), Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IFBWW), l'UIA, Union internationale des organismes familiaux (UIOF), l'Union internationale de la propriété foncière bâtie (UIPFB).

M. Howard J. Wharton, commissaire-assistant de l'Administration de rénovation urbaine (USA) a été élu président du cycle d'études et M. Viatcheslav Chkvarikov, directeur de l'Institut de la construction urbaine à Moscou, assurait la vice-présidence. M. G. Gunthert (République fédérale d'Allemagne), architecte au Ministère fédéral de l'habitation, a fonctionné comme rapporteur général.

L'ordre du jour du cycle d'études comportait:

- a) Aspects principaux des politiques et des programmes de rénovation urbaine;
- b) Principaux critères de la conservation, de la restauration et du réaménagement;
- c) Etudes préalables à l'élaboration de plans de rénovation urbaine et marche à suivre pour l'établissement et l'exécution de tels plans;
- d) Les aspects économiques de la rénovation urbaine;
- e) Pratiques en matière de conservation et de restauration.

Une série de rapports de synthèse avaient été préparés pour servir de base aux discussions:

«Etude sur les principaux problèmes juridiques, économiques, sociaux et de planification que pose la rénovation des agglomérations urbaines et plus spécialement sur la politique de rénovation dans ses rapports avec les problèmes d'urbanisme», par M. G. Gunthert, rapporteur pour les pays occidentaux.

«Programme et politique de rénovation urbaine, rapport portant sur les pays socialistes de l'Europe», par les représentants de la Tchécoslovaquie, de l'Ukraine et de l'URSS.

«Définition des notions de conservation, de restauration et de réaménagement et principaux critères applicables dans ce domaine», par M. C. de Cler (Pays-Bas).

«Enquêtes et recherches à effectuer avant l'établissement d'un plan de rénovation urbaine; marche à suivre pour établir et exécuter un plan de rénovation en distinguant les responsabilités respectives de l'Etat, des autorités régionales et des collectivités locales; politique de relogement et problèmes de réinstallation», rapport présenté par MM. M. Vigier, sous-directeur de la rénovation urbaine, Ministère de construction (France) et C. Crappe, secrétaire général, Institut national du logement (Belgique).

«Problèmes financiers de rénovation urbaine», par M. R.O.C. Winkler (Royaume-Uni).

<sup>1</sup> Voir «Urban Renewal Report of the international seminar on urban renewal», La Haye 1958, Fédération internationale de l'habitation et de l'urbanisme.

<sup>2</sup> Voir «La situation du logement en Europe», CEE, Nations Unies, Genève, 1956 (E/ECE/221).

«Conservation et remise en état du patrimoine immobilier», par M. Garrett B. Ratcliff, de l'Administration de rénovation urbaine (Housing and Home Finance Agency). Enfin, un rapport provisoire du secrétariat, intitulé: «Questions ayant trait à la politique de rénovation urbaine», traitait de:

La nature de la portée de la rénovation urbaine (ampleur et diversité des besoins, de la suppression des taudis à la rénovation urbaine, les éléments constitutifs de la rénovation urbaine).

La législation applicable et les pouvoirs des autorités (acquisition et restrictions apportées à l'utilisation des terrains).

Les méthodes de détermination globale des besoins de rénovation urbaine et le classement qualificatif des zones urbaines (techniques utilisées pour l'évaluation des besoins et des zones urbaines).

Les problèmes de planification (réaménagement, plans d'urbanisme).

Les questions de financement et d'organisation (réaménagement, restauration et conservation, relogement et réétablissement).

Les méthodes de mise en œuvre et modalités d'exécution des projets (enquêtes, élaboration des plans, exécution des opérations, participation des habitants).

Les conclusions sur les méthodes les plus efficaces et recommandations sur la suite à donner aux discussions. Au cours des nombreuses et intéressantes interventions, le représentant de l'UIA a eu l'occasion de faire un exposé sur les activités de l'union et de rappeler, bien que les aspects purement techniques ou professionnels d'architecture ou d'urbanisme n'entraient pas dans le cadre de ce cycle d'études, que ces aspects lui étaient en quelque sorte sous-jacents et que la participation du technicien - architecte, urbaniste - est indispensable dès le début de l'opération, puisque tôt ou tard son aboutissement devra être traduit en termes d'architecture ou d'urbanisme. En outre, il a cité brièvement quelques contributions de l'UIA en rapport avec le sujet, notamment le «Rapport du V<sup>e</sup> congrès de l'UIA, à Moscou, en 1958», dont il a donné un extrait des réponses des pays européens aux questions posées dans la première partie de l'enquête, au sujet des aspects fonctionnels et esthétiques du plan, dans le cas particulier des villes sinistrées et du «remodelage» des villes existantes.

Le cycle d'études a convenu de présenter au Comité de l'Habitat les suggestions suivantes:

- a) Une analyse pourrait être faite des aspects économiques généraux de la rénovation urbaine, à partir de plusieurs cas concrets de réaménagement, de restauration et de conservation, en considérant le rapport coût/avantages.
- b) Echange d'informations et de connaissances pratiques, puis enquêtes sur les questions suivantes:
  - I. critères applicables lorsqu'il s'agit de décider de l'opportunité des travaux de conservation, de restauration et de réaménagement et méthodes d'évaluation des bâtiments et des alentours;
  - II. méthodes d'évaluation des besoins nationaux en matière de rénovation urbaine;
  - III. méthodes et techniques adoptées pour le relogement des habitants des immeubles résidentiels dans les zones devant faire l'objet de travaux de rénovation urbaine, ainsi que pour la réinstallation des entreprises industrielles et commerciales;
  - IV. problèmes particuliers de rénovation urbaine dans les pays faiblement industrialisés, et par exemple la question des logements temporaires.

c) Examen des principes de la construction et de la reconstruction des villes, des problèmes qui se posent dans leurs secteurs centraux et des questions de circulation, ces dernières en coopération avec les organismes internationaux dont l'action s'exerce dans ce domaine.

d) Echanges systématiques et réguliers, bilatéraux et multilatéraux de visites d'experts en matière de rénovation urbaine.

Enfin, un rapport sera établi et publié par le secrétariat, comportant notamment:

- a) Brève introduction sur l'origine et l'historique de ce projet.
- b) Conclusions générales concernant les politiques gouvernementales en matière de rénovation urbaine.
- c) Rapport succinct du secrétariat amendé à la lumière des débats du Cycle d'études ainsi que des observations écrites reçues par la suite.
- d) Glossaire des termes, avec indication du sens où ils sont employés dans le rapport et dans le cadre des discussions du Cycle d'études.

## Concours international

### pour la construction d'une exposition européenne de la construction

Un concours international ayant pour objet l'établissement du projet d'une Exposition permanente européenne de la construction s'ouvre au début de février 1962.

Ce concours, public, anonyme, à un degré, est ouvert à tous les architectes domiciliés en Europe et qualifiés pour y exercer la profession.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1962. Le dépôt des projets est fixé au 31 mai et le Jury se réunira en juin 1962.

Prix d'inscription: 50 NF.

Une exposition aura lieu aussitôt après le jugement du Jury.

MM. Egon Eierman, Pierre Vago, Vittoriano Vigano, architectes, et M. G. F. Huber, ingénieur, constituent le Jury.

Le lauréat sera chargé de l'établissement des plans définitifs et de la direction des travaux.

75 000 NF sont mis à la disposition du Jury pour primer cinq à sept autres projets.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'organisateur, Centre d'information européen de la construction (CIEC), 34-42, boulevard de Grenelle, Paris XV<sup>e</sup>.

## FAS SIA

### Centre d'études pour la rationalisation du bâtiment

## Urbanisme

Des normes pour la représentation graphique des plans d'urbanisme ont été publiées dans le Catalogue suisse de la construction 1961/1962 (p. 1837-1848). Les symboles et trames pour la représentation unitaire des plans de villes, régions et pays, qui y sont publiés, ont été établis et acceptés par l'Union internationale des architectes (UIA). A l'heure actuelle des tirages à part de ces normes ne sont cependant pas encore livrables.